

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE

Le SNEPAP-FSU a répondu à l'invitation du ministre de la Justice à participer à l'ouverture des États généraux de la Justice le 18 octobre 2021. S'en suivra ce mercredi 20 octobre 2021, une réunion d'information à destination de l'ensemble des organisations syndicales du ministère de la Justice sur le déroulement des travaux et les modalités de participation des OS.

Le SNEPAP-FSU diffusera et déposera une première contribution auprès du Cabinet du garde des sceaux ce mercredi. Il s'agit bien pour le SNEPAP-FSU de participer à la réflexion, de partager nos mandats et convictions pour une justice plus humaniste et efficace.

Que retenir du discours présidentiel ?

Après une présentation auto satisfaisante des mesures mises en place depuis le début du quinquennat en matière de justice pénale et de justice des mineurs, le Président de la République a reconnu la nécessité de mettre un terme aux lois successives pour envisager une réforme globale du système judiciaire français.

Une consultation citoyenne :

Des débats seront organisés entre les acteurs du monde judiciaire auxquels seront conviés les justiciables. Cette consultation ambitionne de recueillir les attentes de la société envers la Justice tout en lui offrant la possibilité d'une meilleure connaissance du monde judiciaire. Des contributions individuelles ou collectives pourront également être déposées en ligne.

Le SNEPAP-FSU partage totalement cet intérêt d'impliquer la société dans ce débat concernant le fonctionnement de la Justice en général et de la justice pénale en particulier. Toutefois, il conviendra de veiller à ce que les réformes entreprises ne répondent pas à des attentes parfois illusoire mais entretenues par des discours démagogiques, résurgents en ces périodes électorales.

Nous revendiquons que soit mise en place une démarche scientifique impliquant la recherche nationale et internationale pour accompagner les propositions qui résulteront de ces 120 jours de consultation.

Une volonté de moderniser/réorganiser le système judiciaire français :

Le Président de la République a fait part de son souhait de voir émerger de ces états généraux une Justice plus accessible, plus lisible, suggérant quelques pistes de travail comme l'évolution du statut des magistrats, la déjudiciarisation d'une partie de leurs compétences, un accès numérique à leur dossier pour les justiciables... des pistes qui pourraient bouleverser le paysage judiciaire de demain.

Et la justice pénale ?

Peu ou pas de proposition, le Président de la République semblant se satisfaire des réformes passées ou en cours et de l'annonce (attendue) de la numérisation de la procédure pénale en 2022. Pourtant ce mille feuilles qu'il dénonçait dans son propos introductif ne peut que faire écho aux professionnels que nous sommes. Si certaines dispositions viennent indéniablement améliorer le quotidien des personnes détenues et des professionnels, elles souffrent d'un terrible et improductif défaut d'articulation. La Justice pénale mérite une réforme globale, novatrice et humaniste. Le SNEPAP-FSU sera force de proposition.

Et l'administration pénitentiaire ?

Enfin des remerciements pour les personnels engagés, investis ayant assuré la continuité du service public pendant la pandémie. Des remerciements et rien d'autre. Aucune proposition sur l'évolution du métier de surveillant pénitentiaire, sur la place et le rôle des agents administratifs au sein de nos établissements et de nos services, sur la nécessaire évolution du statut des DPIP, pendant de la reconnaissance de la probation française, sur l'urgence à combler par des recrutements de titulaires, les 700 postes de CPIP vacants révélés par les travaux sur les organigrammes.

Quelles que soient les préconisations présidentielles, le SNEPAP-FSU déposera sur la table ses revendications, provoquera le débat, et continuera à œuvrer pour l'amélioration de la prise en charge des personnes suivies et des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Paris, le 20 octobre 2021.

